

## DEMANDE

### D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE<sup>(1)</sup> DE PROLONGATION D'OUVERTURE<sup>(1)</sup>

M \_\_\_\_\_ le Maire,  
Je soussigné<sup>(2)</sup> Mr Moreau Anthony

agissant en qualité de vice président du FC Basse Loire  
ai l'honneur de solliciter l'autorisation :

- d'ouvrir un débit temporaire de 2ème catégorie  
à la salle René Cassin  
du 14/02/26 au 14/02/26 à l'occasion de :  
Repas du club
- de tenir mon établissement ouvert la nuit  
du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ jusqu'à \_\_\_\_\_ heures  
pour le motif suivant :

Veuillez agréer, M \_\_\_\_\_ le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.  
Le 17/11/25

(Signature)

### ARRÊTÉ DU MAIRE<sup>(1)</sup>

Je soussigné, Maire de *Pellerin*

Vu l'article 2542-8 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu les articles L.3334-1 et L.3334-2 du Code de la santé publique ;  
Vu les articles 2212-1, 2212-2 et 2214-4 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu les arrêtés préfectoraux ;  
Vu la demande ci-dessus,

#### ARRÈTE :

Article premier. – Mr Moreau Anthony

- est autorisé à ouvrir un débit temporaire 2<sup>e</sup> catégorie  
du 16/02/2026 au 15/02/2026 jusqu'à 02<sup>40</sup> heures  
à l'occasion de repas du club FCBL
- est autorisé à prolonger l'ouverture de son établissement  
dans la nuit du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ jusqu'à \_\_\_\_\_ heures  
pour le motif suivant  
à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives  
à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à *Le Pellerin*

le 15/12/2025  
Le Maire,

### AVIS DU MAIRE<sup>(1)</sup>

FAVORABLE

A LA DEMANDE CI-DESSUS

DÉFAVORABLE

Date 15/12/2025

Le Maire,



(1) Rayer la mention inutile

(2) Nom - Prénoms

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur authentique et titulaire d'un certificat de qualité VERTIGO  
Mod. 546107